Allah délivrera de l'Enfer quiconque affranchit un musulman : pour chaque membre [affranchi], le membre équivalent.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Allah délivrera de l'Enfer quiconque affranchit un musulman : pour chaque membre [affranchi], le membre équivalent !" »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Dans ce hadith, Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) informe que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a montré le mérite de l'affranchissement d'esclaves et du fait de les délivrer du joug de l'esclavage. C'est l'un des plus sublimes actes d'obéissance ainsi que l'un des meilleurs moyens de se rapprocher [d'Allah]. En effet, c'est l'une des causes de l'affranchissement [du feu] de l'Enfer. Lorsqu'une personne affranchit cet esclave pour Allah, Exalté soit-Il, Sa rétribution est qu'Allah l'affranchisse de l'Enfer, car la récompense est en fonction des œuvres accomplies. Par conséquent, cette personne qui affranchit un esclave est récompensée en étant elle-même affranchie de l'Enfer. Ceci est dû au fait - et Allah est plus savant - que cet esclave, vu qu'il n'était pas libre de ses agissements, était jusqu'alors considéré comme inexistant. De ce fait, l'affranchir est semblable à le faire sortir du néant vers l'existant. Car à travers cet affranchissement, il y a sa délivrance du joug de l'esclavage, le fait qu'il est alors maître de sa propre personne, des avantages qui en découlent et en mesure d'accomplir pleinement ses devoirs. Il a enfin la possibilité d'agir à sa guise et de mener les affaires de sa vie selon sa [propre] volonté et son choix, dans les limites de la législation.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee